

# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

*Délégation pour les relations avec la République populaire de Chine*

D-CN\_PV(2009)0211-01

## **PROCÈS-VERBAL**

de la réunion du 11 février 2009, de 15 heures à 16 heures  
BRUXELLES

La séance est ouverte le mercredi 11 février 2009 à 15 h 00, sous la présidence de Dirk Sterckx, président.

1. Adoption du projet d'ordre du jour (PE 417.518)

L'ordre du jour est adopté.

2. Approbation du procès-verbal de la réunion du 20 novembre 2008 (PE 414.668)

Le procès-verbal est approuvé.

3. Communication du président

M. STERCKX annonce que le commissaire Louis Michel ne participe pas à la réunion pour cause de maladie. Il est représenté par M. Peter Craig McQuaide, qui répondra aux questions en son nom. Il remercie M. McQuaide de participer à la réunion et annonce que M. Dehaene s'est excusé de son absence.

M. STERCKX invite les membres à adresser par courrier électronique au secrétariat leurs commentaires ou questions en ce qui concerne la visite que la délégation a effectuée à Pékin et à Shanghai en novembre.

M. STERCKX signale la signature du protocole d'entente concernant la sécurité des travailleurs dans les mines de charbon.

M. STERCKX annonce également que le sommet UE-Chine, qui avait été reporté en décembre 2008, est reprogrammé en avril à Prague, bien que les dates exactes doivent encore être arrêtées. Il ajoute qu'une fois de plus, les relations avec la Chine sont revenues au beau fixe et que les récentes turbulences appartiennent désormais au passé.

4. Présentation de M. Peter Craig McQuaide, chef d'unité, DG Développement de la Commission européenne, sur les activités de l'Union européenne et de la Chine en Afrique

M. MCQUAIDE se présente en tant que chef d'unité responsable du dossier de la DG Développement de la Commission sur les relations internationales avec les États non européens. Il souligne que le département se penche sur les relations avec la Chine dans le contexte de l'Afrique depuis déjà de nombreuses années. Il indique que la communication sur le sujet a été adoptée en octobre 2008 et que le Conseil a adopté des conclusions en faveur des propositions énoncées en novembre.

M. MCQUAIDE déclare que la coopération trilatérale a pour objet de rapprocher les deux partenariats. Il évoque la grande différence entre les partenariats stratégiques qui lient l'UE et l'Afrique d'une part et l'UE et la Chine d'autre part et souligne qu'il serait bon de favoriser un dialogue trilatéral dès lors que la coopération contribuerait à renforcer non seulement la position internationale de l'Afrique et l'intégration de la Chine dans la communauté mondiale, mais aussi les partenariats stratégiques existants. Il insiste sur le fait qu'il s'agit de coopération et non de concurrence, ni même de division de l'Afrique ou de répartition de ses ressources.

M. MCQUAIDE décrit les quatre principaux volets du dialogue trilatéral: paix et sécurité, infrastructures, environnement et gestion durable des ressources naturelles et enfin sécurité alimentaire et agriculture. Il précise que développement et sécurité sont indissociables.

M. MCQUAIDE note que l'Union européenne s'implique dans le maintien de la paix en Afrique. Il ajoute que la Chine est également présente dans les opérations de maintien de la paix en Afrique et que le dialogue avec la Chine au sujet de l'Afrique est engagé. Il insiste sur le fait que l'infrastructure est essentielle à la mise en place du développement. Il ajoute également que l'Afrique a identifié les maillons manquants dans son infrastructure et que l'Union européenne et la Chine sont très actives dans ce domaine. Il affirme que la croissance et les recettes d'exportation de nombreux pays dépendent des ressources de base, dont la gestion est essentielle pour permettre à ces pays de s'inscrire dans une perspective durable. Il déclare que les initiatives internationales dans ce domaine ne manquent pas et attire l'attention sur un accord signé récemment par la Commission et par l'administration d'État chinoise pour la sylviculture portant sur un partenariat bilatéral entre l'Union européenne et la Chine. Il note que la Commission soutient également d'autres accords au bénéfice de la sylviculture durable, au même titre que la gestion durable des ressources dans un certain nombre de domaines. Il note également que la sécurité alimentaire est un enjeu majeur et qu'il conviendrait de soutenir l'agriculture durable par l'intermédiaire de programmes africains, comme suggéré par la Chine.

M. MCQUAIDE admet qu'il s'agit d'une approche nouvelle et difficile et que même s'il serait plus facile de travailler séparément, ce ne serait pas dans l'intérêt de l'Afrique ni du reste du monde. Il signale que les autorités chinoises ont accueilli les perspectives de coopération trilatérale avec circonspection et que des négociations sont en cours avec les autorités africaines en vue de favoriser un accueil positif par l'Union africaine et d'autres pays africains à titre individuel. Il ajoute qu'une coopération triangulaire est déjà en place entre les prestataires du Nord et les fournisseurs de services d'aide économique émergents actifs dans les pays en développement. Il explique que ces approches gagnent du terrain et constituent un

bon moyen de rassembler les compétences et le savoir-faire de différents pays, y compris de nouveaux partenaires qui ont une expérience propre dans le développement de leurs économies et sociétés et qui sont récemment parvenus à éradiquer la pauvreté.

M. STERCKX appelle les questions.

M. FUNERIU a le sentiment que la coopération trilatérale néglige le secteur de l'enseignement et de la formation et fait remarquer que la Chine et l'Union européenne sont très actives dans la modernisation de leurs programmes d'enseignement, de formation et de recherche. Il ajoute que l'enseignement et la formation sont très importants pour le continent africain et que l'Europe et l'Afrique sont fortement liées par des projets dans ce domaine. Il souligne que l'approche trilatérale n'aborde en rien l'enseignement, la formation ou la recherche et que même si le système africain de la recherche n'est pas optimal, l'immense biodiversité de l'Afrique pourrait bénéficier aux projets de recherche, ainsi qu'aux perspectives de recherche biomédicale et énergétique. Il demande si cette question a été écartée de l'accord trilatéral à dessein car il a le sentiment qu'elle devrait figurer parmi les éléments clés de la coopération.

M<sup>me</sup> DOYLE déclare que la diplomatie scientifique de l'Afrique est un sujet très débattu, particulièrement important pour attirer des investissements dans la recherche pour obtenir des résultats. Elle rappelle que la Commission a participé à une conférence sur la diplomatie scientifique en Afrique en mars 2008, à l'instar de nombreuses autres parties prenantes concernées, et demande si la Commission développe des relations dans ce domaine. Elle souligne la grande importance de l'arène scientifique et de la coordination dans ce domaine.

M. WATSON demande si la Chine s'intéresse aux pays ACP, aux pays sub-sahariens ou au continent africain dans son ensemble. Il demande également quel est son point de vue sur le Moyen-Orient et sur le conflit israélo-palestinien. Il demande si une priorité est accordée à la coopération avec certains pays et si elle est intéressée par des domaines aussi divers que la prévention et le contrôle des maladies, la lutte contre la pandémie de sida et les engagements relatifs aux infrastructures d'énergie, de télécommunications et de transport. Si tel est le cas, il s'interroge sur la nature des projets de collaboration entre l'Union européenne et la Chine. Il note par ailleurs que l'Union européenne est le donateur le plus généreux au monde et se demande si la Chine serait prête à partager ces efforts. Il demande si des discussions ont été engagées au sujet des accords de partenariat économique, qui encouragent les échanges commerciaux au-delà des frontières et s'interroge sur les perspectives dans ce domaine.

M. MCQUAIDE met en évidence le fait que l'intensification du dialogue sur le développement de l'Afrique fait l'objet d'une proposition européenne et non d'un accord trilatéral. Il indique qu'elle a été initiée par un ensemble de propositions européennes ouvertes aux contre-propositions et aux modifications éventuelles. Il déclare que la proposition concerne le continent africain dans son ensemble mais que l'Union européenne marque son intérêt pour une coopération avec l'Union africaine en particulier car elle lui apporte son soutien dans le cadre de sa stratégie. Il ajoute qu'elle présente également un intérêt pour la coopération avec chaque pays à titre individuel parce que non seulement les négociations de la Chine avec l'Afrique sont plus bilatérales que régionales ou continentales mais aussi parce que les questions concernées font en grande partie l'objet de décisions de la part des gouvernements nationaux plutôt que des organes régionaux.

M. MCQUAIDE fait remarquer que des initiatives en faveur de l'éducation, de la formation, de la recherche et de la science ont déjà été menées avec l'Afrique. Il confirme que

l'enseignement et la formation ne sont pas considérés comme des éléments clés de la coopération mais qu'ils font l'objet d'autres considérations car il n'a jamais été question de couvrir tous les secteurs. Il note que cette situation ne ferme pas la porte aux projets futurs dans ce domaine. Il ajoute que la Chine a proposé une coopération en matière de santé. La Commission estime toutefois que la santé bénéficie déjà d'une aide dans le cadre d'autres domaines et met en avant les domaines pour lesquels la coopération serait la plus avantageuse.

En ce qui concerne l'infrastructure, M. MCQUAIDE déclare que plusieurs pays, notamment la Chine, ne sont pas membres du Consortium pour les infrastructures en Afrique, qui réunit tous les organes externes pour coordonner les infrastructures pour l'Afrique, mais en sont en tout cas les observateurs. Il mentionne plusieurs liens entre le consortium et la Chine, invitée avec insistance à y adhérer. Il déclare qu'aucune activité de mise en œuvre des infrastructures n'est prévue mais que cette situation pourrait évoluer plus tard dans l'année.

M. MCQUAIDE signale que les accords de partenariat économique n'ont pas encore fait l'objet de discussions approfondies avec la Chine mais que la Commission soutient les échanges commerciaux par delà les frontières.

M. PANAYOTOV affirme que les domaines de coopération dans le secteur de l'énergie et de l'environnement sont nombreux. Il ajoute que les scientifiques chinois et européens disposent d'un grand nombre de technologies pour faire face au réchauffement climatique. Il s'interroge sur la concrétisation à venir de la coopération et affirme qu'il y a urgence à l'initier dans le cadre de la lutte contre le changement climatique.

M. WEBER déclare qu'un processus de trilogue serait très avantageux. Il demande ce que M. MCQUAIDE pense de l'incidence de la crise économique sur l'aide apportée par l'Union européenne et la Chine en Afrique et note que la Chine y a consacré une enveloppe de 5 milliards de dollars en 2006, un chiffre qui devrait augmenter considérablement jusqu'en 2010. Il demande si ce rythme serait maintenu dans le contexte de la crise économique. Il note que l'aide communautaire est octroyée sous certaines conditions, notamment en ce qui concerne le respect des droits de l'homme et de l'environnement. Il note que l'aide de la Chine est caractérisée par sa neutralité; il demande quels seraient les principes majeurs appliqués dans un trilogue et si l'aide de la Chine pourrait également être soumise à conditions.

M. WATSON mentionne les liens étroits qui unissent l'Union européenne à la Chine et à Taïwan et demande si l'on peut s'attendre à des discussions similaires avec Taïwan et si une telle initiative compromettrait les relations avec la Chine.

M. MCQUAIDE évoque un séminaire sur le réchauffement climatique qui, selon lui, est organisé principalement par le Parlement. Il déclare que la coopération dans le domaine du réchauffement climatique entre les communautés concernées en Europe et en Chine au profit de l'Afrique a bénéficié d'un accueil favorable mais que la Commission européenne n'envisage pas de traiter toutes ces questions. Il a néanmoins souligné que la lutte contre le changement climatique est un objectif essentiel de la stratégie de développement.

M. MCQUAIDE déclare que la crise financière frappe durement les pays en développement. Il indique que la Commission envisage plusieurs méthodes d'ajustement de ses stratégies de coopération au développement en vue de répondre aux effets immédiats de la crise sur les pays en développement et étudie la façon de les mettre en œuvre plus rapidement et de manière plus flexible. Il explique qu'il est difficile de déterminer l'incidence de la crise sur le

volume de l'aide dès lors que les États de l'Union européenne sont liés par des engagements internationaux en faveur de l'aide contrôlés par la Commission. Il ajoute que les États auraient des difficultés à tenir leurs engagements cette année. Il déclare que sa position ne lui permet pas de se prononcer sur la teneur de l'aide de la Chine dans le contexte de la crise ni même sur l'incidence de la crise sur cette aide.

M. MCQUAIDE note que les valeurs et les approches d'aide de la Chine sont différentes et que ce constat est attesté dans les discussions. Il indique que l'aide communautaire pose moins de conditions que par le passé. Il souligne que des valeurs fondamentales telles que la démocratie, les droits de l'homme et l'État de droit sont toujours prônées mais que l'aide budgétaire ne pose pas vraiment de conditions politiques. Il ajoute que la plus grande confiance est placée dans les gouvernements bénéficiaires et que les conditions d'ordre politique à court terme sont moins appliquées. Il affirme que les différences font l'objet d'un dialogue, qui implique des groupes de réflexion et des universitaires. Il déclare que le débat est également engagé en Chine et espère que la Chine comprend mieux la position de l'Union européenne. Il note que les deux parties se sont accordées.

M. MCQUAIDE déclare qu'une organisation de Taïwan, l'agence de coopération internationale chinoise, a marqué son intérêt pour la coopération et que Taïwan entretient des relations avec des pays qui la reconnaissent, à savoir quatre pays seulement en Afrique. Il affirme que la Commission est prête à coopérer avec Taïwan dans les pays dans lesquels elle est active.

M. STERCKX s'interroge sur le contexte de cette situation et sur la réaction de la Chine suite aux démarches de la Commission. Il s'interroge sur le rôle du Parlement européen dans ce contexte et rappelle qu'une visite de la délégation chinoise est prévue en avril.

M. MCQUAIDE signale que la communication a été adoptée en octobre 2008. Il indique qu'elle a fait l'objet de plusieurs débats et regrette l'ajournement du sommet, qui aurait permis de l'enrichir. Il indique que M. Michel s'est rendu en Chine en 2008 pour établir des contacts officiels dans le cadre de la communication et qu'il a fait de même en Afrique. Il indique également que le Parlement pourrait appuyer les propositions et présenter, promouvoir et expliquer les avantages d'une telle approche.

M. STERCKX remercie M. MCQUAIDE d'avoir représenté M. Michel, à qui il souhaite un prompt rétablissement.

## 5. Programme d'activités pour 2009

M. STERCKX rappelle aux membres que la réunion interparlementaire UE-Chine aura lieu la semaine du 13 avril à Bruxelles et qu'une réunion préparatoire aura lieu à Strasbourg le mardi 12 mars, à 9 h 00. Il indique que l'ordre du jour provisoire de la réunion interparlementaire a été distribué. Il suggère d'inscrire la coopération entre l'Union européenne, la Chine et l'Afrique au point trois.

Il indique également qu'une visite du Bureau en Chine sera organisée la semaine du 6 avril.

## 6. Questions diverses

M<sup>me</sup> DOYLE souhaite obtenir une explication en ce qui concerne l'interruption du signal satellite de la chaîne *New Tang Dynasty Television* (NDTV) par Eutelsat. Elle déclare qu'elle regrette cette mesure, qui intervient dans le contexte de l'ouverture de la Chine pendant les jeux Olympiques de Pékin et demande si la question peut être réglée.

Elle aborde également la situation d'un juriste chrétien spécialiste des droits de l'homme, M. Gao Zhisheng, enlevé à son domicile le 4 février 2009. Elle fait remarquer qu'il avait été pressenti pour le prix Nobel de la paix en 2008. Elle insiste pour que les représentants de la Chine en Belgique mettent tout en œuvre pour organiser sa libération. Elle ajoute que sa famille est étroitement surveillée par les autorités chinoises.

Enfin, elle signale qu'une campagne de répression a été menée au Tibet et exige d'obtenir des explications complètes sur les circonstances de cette campagne. Elle affirme que cette campagne semble s'inscrire dans le cadre d'une intensification de la politique de répression de la République populaire de Chine contre les dissidents pacifiques et demande pourquoi la Chine ternit l'image qu'elle s'était construite pendant les jeux.

M. STERCKX promet qu'il adressera un courrier à l'ambassadeur au sujet de Gao Zhisheng et qu'il mentionnera l'affaire d'Eutelsat et de la NDTV. Il déclare qu'il se replongera dans le dossier une nouvelle fois et qu'il communiquera sur le sujet par un courrier officiel ou par l'offre d'informations claires sur la position de la Chine. Il déclare que le troisième dossier devrait être abordé en avril avec leurs homologues chinois. Il signale toutefois qu'il ne pourrait pas aborder le sujet dans un courrier à l'ambassadeur à ce stade. Il préfère que le Parlement débattenne de la question lors de la rencontre avec la délégation chinoise en avril. Il note que des échanges de vues seront certainement assurés et que d'autres mesures pourraient être prises le cas échéant.

#### 7. Date et lieu de la prochaine réunion

La prochaine réunion se tiendra à Strasbourg le jeudi 12 mars 2009, à 9 h 00.

La séance est levée à 16 h 00.

**ПРИСЪСТВЕН ЛИСТ/LISTA DE ASISTENCIA/PREZENČNÍ LISTINA/DELTAGERLISTE/  
ANWESENHEITSLISTE/KOHALOLIJATE NIMEKIRI/KATAΣΤΑΣΗ ΠΑΡΟΝΤΩΝ/RECORD OF ATTENDANCE/  
LISTE DE PRÉSENCE/ELENCO DI PRESENZA/APMEKLĒJUMU REĢISTRŠ/DALYVIŲ SAŖAŠAS/JELENLÉTI ÍV/  
REĢISTRU TA' ATTENDENZA/PRESENTIELIJST/LISTA OBECNOŠCI/LISTA DE PRESENCAS/LISTÁ DE PREZENÇA/  
PREZENČNÁ LISTINA/SEZNAM NAVZOČIH/LÄSNÄOLOLISTA/DELTAGARLISTA**

Бюро/Mesa/Předsednictvo/Formandskabet/Vorstand/Juhatus/Προεδρείο/Bureau/Ufficio di presidenza/Prezidijs/Biuras/Elnökség/ Prezydium/Birou/Predsednictvo/Predsedstvo/Puheenjohtajisto/Presidiet (*)
Dirk Sterckx (P), Henri Weber (VP)
Членове/Diputados/Poslanci/Medlemmer/Mitglieder/Parlamendiliikmed/Μέλη/Members/Députés/Deputati/Deputāti/Nariai/Képviselők/ Membri/Leden/Poslowie/Deputados/Deputați/Jäsenet/Ledamöter
Daniel Petru Funeriu, Manolis Mavrommatis, Vladko Todorov Panayotov, Rihards Pīks
Заместници/Suplentes/Náhradníci/Stedfortrædere/Stellvertreter/Asendusliikmed/Αναπληρωτές/Substitutes/Suppléants/Supplenti/ Aizstājēji/Pavaduojantys nariai/Póttagok/Sostituti/Plaatsvervangers/Zastępcy/Membros suplentes/Supleanți/Náhradníci/Namestniki/ Varajäsenet/Suppleanter
Philip Bushill-Matthews, Avril Doyle, Bogdan Golik, Jiří Maštálka, Graham Watson

178 (2)
183 (3)
46 (6) (Точка от дневния ред/Punto del orden del día/Bod pořadu jednání (OJ)/Punkt på dagsordenen/Tagesordnungspunkt/Päevakorra punkt/Ημερήσια Διάταξη Σημείο/Agenda item/Point OJ/Punto all'ordine del giorno/Darba kārtības punkts/Darbotvarkės punktas/ Napirendi pont/Punt Agenda/Agendapunt/Punkt porządku dziennego/Ponto OD/Punct de pe ordinea de zi/Bod programu schôdze/ Točka UL/Esityslistan kohta/Föredragningslista punkt)

Наблюдатели/Observadores/Pozorovatelé/Observatører/Beobachter/Vaatlejad/Παρατηρητές/Observers/Observateurs/Osservatori/ Novērotāji/Stebėtojai/Megfigyelők/Osservatori/Waarnemers/Observatorzy/Observadores/Observatori/Pozorovatelia/Opazovalci/ Tarkkailijat/Observatörer

По покана на председателя/Por invitación del presidente/Na pozvání předsedy/Efter indbydelse fra formanden/Auf Einladung des Vorsitzenden/Esimehe kutsel/Με πρόσκληση του Προέδρου/At the invitation of the Chair(wo)man/Sur l'invitation du président/Su invito del presidente/Pēc priekšsēdētāja uzaicinājuma/Pirmininkui pakvietus/Az elnök meghívására/Fuq stedina tač-`Chairman`/Op uitnodiging van de voorzitter/Na zaproszenie Przewodniczącego/A convite do Presidente/La invitația președintelui/Na pozwanie predsedu/Na povabilo predsednika/Puheenjohtajan kutsusta/På ordförandens inbjudan

Съвет/Consejo/Rada/Rådet/Rat/Nōukogu/Συμβούλιο/Council/Conseil/Consiglio/Padome/Taryba/Tanács/Kunsill/Raad/Conselho/Consiliu/Svet/Neuvosto/Rådet (\*)

De Hert

Комисия/Comisión/Komise/Kommissionen/Kommission/Euroopa Komisjon/Επιτροπή/Commission/Commissione/Komisija/Bizottság/Kummissjoni/Commissie/Komisja/Comissão/Comisie/Komisia/Komissio/Kommissionen (\*)

Craig McQuaide (DG DEV)  
Phil (DG DEV)

Други институции/Otras instituciones/Ostatní orgány a instituce/Andre institutioner/Andere Organe/Muud institutsioonid/Άλλα θεσμικά όργανα/Other institutions/Autres institutions/Altre istituzioni/Citas iestādes/Kitos institucijos/Más intézmények/Istituzzjonijiet oħra/Andere instellingen/Inne instytucje/Outras Instituições/Alte instituții/Iné inštitúcie/Druge institucije/Muut toimielimet/Andra institutioner/organ

M. Zhong Ronglai, M. Zhang Hong (ambassade de Chine)

Други учасници/Otros participantes/Ostatní účastníci/Endvidere deltog/Andere Teilnehmer/Muud osalejad/Επίσης Παρόντες/Other participants/Autres participants/Altri partecipanti/Citi klātesošie/Kiti dalyviai/Más résztvevők/Partecipanti oħra/Andere aanwezigen/Inni uczestnicy/Outros participantes/Alți participanți/Ini účastníci/Dруги udeleženci/Muut osallistujat/Övriga deltagare

Blumereau (Total S.A.)  
Barabesi (HRWF)

Секретариат на политическите групи/Secretaría de los Grupos políticos/Sekretariát politických skupin/Gruppernes sekretariat/Sekretariat der Fraktionen/Fraktsioonide sekretariaat/Γραμματεία των Πολιτικών Ομάδων/Secretariats of political groups/Secrétariat des groupes politiques/Segreteria gruppi politici/Politisko grupu sekretariāts/Frakciju sekretoriat/Képviseletcsoportok titkársága/Sekretarjat gruppi politici/Fractiesecretariaten/Sekretariat Grup Politycznych/Secr. dos grupos políticos/Secretariate grupuri politice/Sekretariát politických skupin/Sekretariat političnih skupin/Poliittisten ryhmien sihteeristö/Gruppernas sekretariat

PPE-DE	Mazza, Lin
PSE	Latella
ALDE	Melis
Verts/ALE	Vandewalle
GUE/NGL	Eekman
IND/DEM	
UEN	
NI	

Кабинет на председателя/Gabinete del Presidente/Kancelář předsedy/Formandens Kabinet/Kabinett des Präsidenten/Presidendi kantslelei/Γραφείο Προέδρου/President's Office/Cabinet du Président/Gabinetto del Presidente/Priekšsēdētāja kabinets/Pirmininko kabinetas/Elnöki hivatal/Kabinett tal-President/Kabinet van de Voorzitter/Gabinet Przewodniczącego/Gabinete do Presidente/Cabinet Preşedinte/Kancelária predsedu/Urad predsednika/Puhemiehen kabinetti/Talmannens kansli	
Кабинет на генералния секретар/Gabinete del Secretario General/Kancelář generálního tajemníka/Generalsekretærens Kabinet/Kabinett des Generalsekretärs/Peasekretäri büroo/Γραφείο Γενικού Γραμματέα/Secretary-General's Office/Cabinet du Secrétaire général/Gabinetto del Segretario generale/Ġeneralsekretära kabinets/Generalinio sekretoriaus kabinetas/Főtítkári hivatal/Kabinett tas-Segretarju Ġenerali/Kabinet van de secretaris-generaal/Gabinet Sekretarza Generalnego/Gabinete do Secretário-Geral/Cabinet Secretar General/Kancelária generálneho tajomníka/Urad generalnega sekretarja/Pääsihteerin kabinetti/Generalsekreterarens kansli	
Генерална дирекция/Dirección General/Generální ředitelství/Generaldirektorat/Generaldirektion/Peadirektoraat/Γενική Διεύθυνση/Directorate-General/Direction générale/Direzione generale/Generāldirektorāts/Generalinis direktoratas/Főigazgatóság/Direktorat Ġenerali/Direktoraten-generaal/Dyrekcja Generalna/Direcção-Geral/Direcții Generale/Generálne riaditeľstvo/Generalni direktorat/Pääosasto/Generaldirektorat	
DG PRES DG IPOL DG EXPO DG COMM DG PERS DG INLO DG TRAD DG INTE DG FINS DG ITEC	Perlie Yu, Nuttin       ..  ..
Правна служба/Servicio Jurídico/Právní služba/Juridisk Tjeneste/Juristischer Dienst/Öigusteenistus/Νομική Υπηρεσία/Legal Service/Service juridique/Servizio giuridico/Juridiskais dienests/Teisės tarnyba/Jogi szolgálat/Servizz legali/Juridische Dienst/Wydział prawny/Serviço Jurídico/Serviciu Juridic/Právny servis/Pravna služba/Oikeudellinen yksikkö/Rättstjänsten	
Секретариат на комисията/Secretaría de la comisión/Sekretariat výboru/Udvalgssekretariatet/Ausschusseksretariat/Komisjoni sekretariaat/Γραμματεία επιτροπής/Committee secretariat/Secrétariat de la commission/Segreteria della commissione/Komitejas sekretariāts/Komiteto sekretoriatas/A bizottság titkársága/Sekretarjat tal-kumitat/Commissiesecretariaat/Sekretariat komisji/Secretariado da comissão/Sekretariat comisie/Sekretariat odbora/Valiokunnan sihteeristö/Utskottssekretariatet	
Boden	
Сътрудник/Asistente/Asistent/Assistent/Assistenz/Βοηθός/Assistant/Assistente/Paġġs/Padėjėjas/Assisztens/Asystent/Pomočnik/Avustaja/Assistenten	
Mollet	

- \* (P) = Председател/Presidente/Předseda/Formand/Vorsitzender/Esimees/Πρόεδρος/Chair(wo)man/Président/Priekšsēdētājs/Pirmininkas/Elnök/'Chairman'/Voorzitter/Przewodniczący/Preşedinte/Predseda/Predsednik/Puheenjohtaja/Ordförande
- (VP) = Заместник-председател/Vicepresidente/Místopředseda/Næstformand/Stellvertretender Vorsitzender/Aseesimees/Αντιπρόεδρος/Vice-Chair(wo)man/Vice-Président/Priekšsēdētāja vietnieks/Pirmininko pavaduotojas/Alelnök/Víci 'Chairman'/Ondervoorzitter/Wiceprzewodniczący/Vice-Présidente/Vicepreşedinte/Podpredseda/Podpredsednik/Varapuheenjohtaja/Vice ordförande
- (M) = Член/Miembro/Člen/Medlem./Mitglied/Parlamendiliige/Μέλος/Member/Membre/Membro/Deputāts/Narys/Képviselő/Membru/Lid/Członek/Membro/Membru/Člen/Poslanec/Jäsen/Ledamot
- (F) = Длъжностно лице/Funcionario/Úředník/Tjenestemand/Beamter/Ametnik/Υπάλληλος/Official/Fonctionnaire/Funzionario/Ierēdnis/Pareigūnas/Tisztviselő/Ufficial/Ambtenaar/Urzednik/Funcionário/Functionar/Úradník/Uradnik/Virkamies/Tjänsteman